https://47.snuipp.fr/Reforme-du-CAPPEI-premier-recul-du-ministere-sur-la-diminution-de-la-formation



## Réforme du CAPPEI : premier recul du ministère sur la diminution de la formation

- Métier - Enseignement Spécialisé -

Date de mise en ligne : lundi 31 août 2020 Dernière mise à jour : 31 août 2020

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Suite à l'intervention du SNUipp-FSU et des organisations syndicales, le ministère revient sur la suppression de 100h des stages MIN et maintient la conditionnalité de supports postes spécialisés pour partir en formation. Nous avions obtenu le report de l'examen du texte en CTMEN. Aujourd'hui, le Ministère revient sur ses propositions qui auraient marqué un nouveau recul dans la formation spécialisée.

Mais si la garantie des 100h est maintenue, la réalité de leur mise en œuvre est loin de répondre aux besoins.

La DGESCO assure que le maillage conjoint entre l'INSPE et l'INSHEA permettra une offre plus large, mais admet la difficulté à ouvrir un nombre de stages suffisant pour permettre de répondre aux objectifs des stages MIN : formation continue des enseignants spécialisés et CPC, formation des autres enseignants ou personnels, CPE, formation des nouveaux titulaire du CAPPEI.

Le SNUipp-FSU-FSU est intervenu à nouveau pour exiger l'ouverture de stages MIN afin de répondre aux besoins, sur la nécessité de maintenir un niveau de formation de qualité ainsi que sur l'importance de produire une cartographie des formations spécialisées en CTA et en CTMEN .

La DGESCO souhaite soumettre les textes modifiés du CAPPEI au CTMEN du 30 septembre, et répond favorablement à la demande du SNUipp-FSU concernant la production des chiffres des départs en formation de cette année.

3 autres réunions sont programmées les 2, 8 et 14 septembre 2020. Il s'agira notamment d'aborder les questions de certification.

Le SNUipp-FSU y portera les exigences d'une formation de qualité et veillera à maintenir le droit d'accès à la formation spécialisée au niveau des 400h. Il exigera les garanties d'un développement des départs en formations spécialisées avec une formation de qualité à 750h.

Copyright © FSU-SNUipp 47